

L'Apel, une chance pour l'établissement :

- L'APEL est l'interlocuteur majeur qui :
 - sert de médiateur entre vous et l'établissement
 - vous accompagne dans vos questionnements et vos difficultés
 - vous représente au conseil d'établissement, à l'académie et au ministère
 - est membre de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole)...
- elle contribue au dynamisme de l'établissement en participant à son animation, et en y développant des projets innovants ;
- elle constitue un soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs (mairie, pays voironnais, conseil général...);



C'est une équipe de parents d'élèves bénévoles qui participe à la vie de l'établissement :

L'Apel organise et participe les rencontres festives et solidaires de l'établissement :

- Goûter de Noël, Carnaval...
- Le cross solidaire
- Journée « portes ouvertes »
- Fête de fin d'année...

Mais l'Apel organise aussi des manifestations (Ventes de brioches, chocolats, ravioles, ...) qui permettent de générer des bénéfices pour **aider à l'amélioration du cadre éducatif, au développement culturel ou à la mise en place de nouvelles activités** : sorties pédagogiques, voyages linguistiques et culturels, classe de découverte ...

L'Apel nationale propose un ensemble de services afin de vous apporter **conseils et informations** utiles pour l'éducation et la scolarité de vos enfants :

- ✓ l'abonnement à *Famille & éducation*, magazine bimestriel qui vous propose des informations pratiques, des conseils et des témoignages sur l'éducation et la scolarité ;
- ✓ le site internet www.apel.fr, qui vous permet de vous tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'Apel ;
- ✓ la plateforme téléphonique *Apel service*, qui met à votre écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, juristes) ;
- ✓ un service d'information et de conseil aux familles, qui propose un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...).

L'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi l'adhésion à l'Apel vous sera proposée sur la facture de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation d'un montant de 20,20 € par famille.

Nous comptons sur votre présence lors de l'assemblée générale qui se tiendra courant octobre prochain.

Chacun de vous peut apporter son concours et son dynamisme...

L'Apel accompagne l'avenir de nos enfants



L'Apel, la plus importante association nationale de parents d'élèves

Fortes de ses 900 000 familles adhérentes, l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) participe activement au débat éducatif pour faire entendre votre voix auprès des pouvoirs publics. Les 5 000 Apel d'établissement sont présentes dans les écoles, les collèges et lycées de l'Enseignement catholique. Elles sont réunies aux niveaux départemental, académique et national.

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique. L'Apel est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement : accueil des nouveaux parents, représentation au conseil d'établissement, animation du Bureau de documentation et d'information orientation (BDI O), mise en place des parents correspondants, Rencontres parents-école...

L'Apel propose également un ensemble de services afin de vous apporter conseils et informations utiles pour l'éducation et la scolarité de vos enfants.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Apel afin de lui apporter votre concours et votre dynamisme.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Bien cordialement,


Caroline Saliou
Présidente

APPEL NATIONALE
277 RUE SAINT-JACQUES
75040 PARIS CEDEX 06
T : 01 43 73 39 00
F : 01 43 73 74 00
www.apel.fr



Le site de l'Apel
www.apel.fr

Compte pour répondre à toutes vos questions concernant l'éducation et la scolarité de vos enfants, il vous permet de suivre l'actualité éducative et de vous tenir informés sur la vie de l'Apel.

Le service d'information et de conseil aux familles

Présent et actif dans la plupart des régions et départements, il vous propose un service personnalisé et gratuit :

- informations et conseils sur l'orientation scolaire, les études et les professions ;
- adresses d'établissements, de la maternelle à l'enseignement supérieur ;
- informations et accompagnement pour l'accueil des enfants handicapés ou en difficulté ;
- relais vers des associations locales spécialisées.

Ce service assure la formation des parents bénévoles et des animateurs de BDI Orientation (Bureau de documentation et d'information). Il soutient les parents engagés dans des actions au service des familles et de leurs enfants (conférences, forum des métiers, liens avec le monde professionnel).

Pour connaître votre département, contactez votre président d'Apel ou consultez le rubrique de notre site www.apel.fr rubrique "Contacter une Apel".

Le magazine Famille & éducation

Magazine de la scolarité et de l'éducation, Famille et éducation, diffusé tous les deux mois à 500 000 exemplaires, vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages, et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité de vos enfants.

Les services apportés par l'Apel

La plate-forme téléphonique nationale Apel Service

Mise en place en partenariat avec l'École des Parents et des Éducateurs, elle réunit une équipe de spécialistes : conseillers scolaires, d'orientation, psychologues, juristes.

01 44 93 30 71

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.


Le souffle de la liberté

Participez à la vie de l'établissement de votre enfant

Vous souhaitez mettre vos talents ou votre enthousiasme au service de la vie de l'établissement. Contactez vite l'Apel de votre établissement.

Devenez membre actif de la communauté éducative : rejoignez-nous !

Devenez parent correspondant

Vous avez le sens du contact et de l'engagement ? L'Apel vous accompagnera pour mettre vos compétences et votre volonté d'agir au service de la communauté éducative en devenant parent correspondant de classe.

Devenez animateur d'un BDI Orientation

Vous souhaitez vous investir dans un projet éducatif et aider les élèves à construire leur avenir ? L'Apel vous propose de participer à l'animation du BDI Orientation (bureau de documentation et d'information) de votre collège ou lycée et assurer votre formation.


Le souffle de la liberté

Accueil des parents

L'Apel met tout en œuvre pour vous accueillir au mieux lors des journées de rentrée, mais aussi tout au long de l'année scolaire.

Animation du BDI Orientation (Bureau de documentation et d'information)

Animé dans les collèges et lycées par des parents bénévoles ayant reçu une formation spécifique, en lien avec les équipes éducatives, le BDI Orientation a pour rôle :

- d'accompagner et d'aider les enfants et leurs parents dans la recherche d'informations sur les études et les métiers,
- de participer à l'organisation de séances d'information, de forums des métiers ou de stages de découverte du monde professionnel.

Mise en place des parents correspondants

Désignés ou élus dans chaque classe pour l'année scolaire, les parents correspondants :

- aident à l'organisation des sorties de classe,
- veillent à la qualité de la relation entre parents, enfants et enseignants,
- participent et transmettent au conseil de classe les attentes des parents de la classe.

Participation à l'animation pastorale

L'Apel aide le chef d'établissement à remplir sa mission pastorale en participant aux différentes célébrations, veillées, actions de solidarité et de catéchèse.

Représentation au conseil d'établissement et à l'organisme de gestion

Présente au conseil d'établissement et membre de droit de l'organisme de gestion, l'Apel contribue à l'élaboration du projet éducatif et suit la gestion de l'établissement.

Animation de conférences-débats

L'Apel organise régulièrement des conférences-débats sur des thèmes scolaires et éducatifs.

L'Apel participe à la vie de l'établissement